

Arena 92 : le PS de Nanterre ne veut pas d'une partie trop vite jouée

Adrien Pouthier | 09/04/2010 | 16:13 | [Etat et collectivités](#)



© EPASA
La future Arena 92 du Racing Métro

Le groupe socialiste au conseil municipal de Nanterre refuse une saisine de la commission nationale du débat public (CNDP) qu'elle juge "alibi" et réclame "une concertation réelle et documentée".

Un concours international d'architectes, un stade futuriste ultra-moderne pour une équipe de rugby, le Racing Métro 92 en plein renouveau... La construction de l'Arena 92 en comparaison par exemple avec celle du nouveau Jean Bouin qui s'enlise, s'annonce sans encombre a priori. A priori.

Depuis le départ, la société privée Stadome, qui porte le projet avec le club de rugby, discute avec la ville de Nanterre, dont le maire est plutôt favorable au projet. Le conseil municipal a d'ailleurs fait voter, le 30 mars, la saisine de la Commission nationale du débat public (CNDP) qui organise des débats publics avec la population autour de projets d'équipements publics.

" Le seuil retenu par la CNDP est normalement de 300 M€. Notre projet est évalué à 205 M€ hors taxes, coûts des travaux et honoraires de maîtrise d'œuvre compris", précisait le 6 avril dernier au Parisien, Pascal Simonin, le gérant de Stadome. "Mais nous pensons que saisir la commission est une bonne mesure conservatoire."

Un "essai tout fait" comme on dit en rugby. Mais il se pourrait bien, pour filer la métaphore rugbystique qu'on soit obligé de faire appel à l'arbitrage vidéo. C'est en tout cas ce que souhaite le groupe socialiste du conseil municipal de Nanterre.

Lors du conseil du 30 mars 2010, le PS s'est ainsi prononcé contre la saisine de la CNDP. Pour marquer son opposition au fait que la question même de "l'opportunité" de construire ce stade, soit selon lui "déjà réglée".

"Tout va trop vite" pour le groupe socialiste, "les études d'impacts sur l'environnement proche et les conséquences sur la vie quotidienne des habitants du parc Nord ne seront disponibles qu'à la fin de

l'année, soit bien après l'organisation du débat public de la CNDP et de l'enquête publique liée à la révision du PLU simplifié qui sera décidée en juin 2010. Ces enquêtes auront lieu principalement en juillet et en août pendant que beaucoup de nanterriens seront en vacances."

Dénonçant également les 30000m² de bureaux "offerts aux promoteurs de ce stade pour les aider à atteindre l'équilibre financier", les socialistes de Nanterre posent la question de leur intégration dans le tissu urbain et des types d'emplois et d'activités créées. Selon eux "l'équilibre bureaux logements qui devait prévaloir est battu en brèche remettant en cause la programmation de la ZAC Seine-Arche pourtant approuvée par la ville, ses habitants mais aussi par l'Etat".

En d'autres termes, le PS de Nanterre reproche à l'équipe municipale de vouloir transformer l'essai avant sa validation par l'arbitre. En rugby, c'est impossible. Et en urbanisme?